

Lancement d'une entreprise

Attestation de spécialisation professionnelle (ASP) 5264

Conditions d'admission

- Avoir un projet d'entreprise

Objectifs du programme

Acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes qui permettent de se lancer en affaires, de démarrer son entreprise, d'élaborer un plan de marketing, de communication et une stratégie de vente, d'appliquer des notions de gestion d'entreprise, de négocier son financement et d'élaborer un plan d'affaires.

Enseignement individualisé avec entrées continues.

330
HEURES

DURÉE
DE LA
FORMATION

Inscription

SRAFP.COM (Nord-du-Québec)

Information

Chapais - Chibougamau
418 748-7621, option 2, poste 3330

Matagami
819 739-4361, poste 221

Lebel-sur-Quévillon
819 755-3317, poste 267

COMMUNIQUEZ ÉGALEMENT
PAR COURRIEL:
infocfpbj@csbaiejames.qc.ca

 **cfp Baie-James**
CENTRE DE FORMATION
PROFESSIONNELLE
DE LA BAIE-JAMES



CONTENU DU PROGRAMME

Titre de la compétence	Durée (h)
Se situer au regard de son projet d'entreprise et de la démarche de formation	30
Rechercher et traiter de l'information	30
Élaborer la structure de son plan d'affaires	30
Définir les stratégies d'analyse de marché, de marketing et de vente	105
Déterminer les ressources humaines, matérielles et physiques nécessaires au démarrage et à l'opération	60
Organiser et traiter les informations et les données nécessaires au financement de projet et à sa gestion	75

TOTAL 330 H

Sources : Inforoute FPT/REPÈRES
Mise à jour : mars 2012

PROPRIÉTAIRE DE COMMERCE DE DÉTAIL

Les propriétaires de commerce de détail planifient, organisent, dirigent, contrôlent et évaluent les activités des établissements qui vendent des produits ou des services au détail.

Aides financières :

- Programme admissible à l'aide financière aux études (Prêts et bourses) du MELS.
- Mesure d'Aide au transport disponible (certaines conditions s'appliquent).



Suivez-nous sur
Facebook

